

PROPRIETE DE MMES. GUITTAT & DURY-ESCUYER

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 22-113 / COMMUNE DE CHATENAY (71)

Vente d'une coupe rase de taillis de chêne
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 Superficie de la coupe : 0.65 ha
 Parcelle : A 745p
 Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	30	35	40	45	50	55	60	Total arbres	Volume sur écorce	Volume moyen
Chêne	1	11		5	2	1	4	24	19,40 m ³	0,81 m ³
								24	19,40 m³	0,81 m³
								+ houppier et taillis	± 150 st	

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. Florian GILBERT au 06 32 07 66 51

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Les douglas ne sont pas compris dans le lot

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 juillet 2023
 Distance moyenne de débardage : 30 mètres
 Place de dépôt : sur la parcelle

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

